Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-213502917-20260122-2026_03-DE

Mairie de Saint-Marcan

République Française
Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Saint-Marcan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/01/2026

Nombre de membres	
Afférents	Présents
11	7

Vote
A l'unanimité Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération certifié exécutoire compte tenu de sa publication et de sa transmission en Préfecture

Le :

L'an 2026, le 22 Janvier à 20:00, légalement convoqué, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Marcan s'est réuni, à la mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur LEPORT Louis, Maire.

Présents : M. LEPORT Louis, Maire, M. LEBRET Xavier, M. RENARD Pierrick, Mme JÉSUS DA SILVA Valérie, M. HAMELIN Sylvain, Mme CHAPPÉ Corinne, M. CHAPPÉ Mikaël

Excusés : Mme MAZIER Sylvie, Mme CHAPPÉ Eliane, M. PITOIS Jérôme

Absent : M. LEPORT Gaël

A été nommé(e) secrétaire : Mme JÉSUS DA SILVA Valérie

2026/03 – Matériel technique : Acquisition d'une tondeuse

Suite à la panne de la tondeuse à traction manuelle de la commune, M. le Maire a procédé à la demande de deux devis auprès de l'entreprise MDS située à Dol de Bretagne.

L'un pour la réparation de la tondeuse, se montant à **786,21€ HT,** soit **943,45€ TTC.**

L'autre pour l'achat d'une nouvelle tondeuse, de marque Kaaz, modèle LM5360HXA-PRO, moteur Honda GXV160 d'une puissance de 3,2 kW, pour un montant de **1 463,79€ HT** soit **1 756,55€ TTC.**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide l'achat d'une nouvelle tondeuse au tarif de 1 463,79€ HT soit 1 756,55€ TTC auprès de l'entreprise MDS de Dol de Bretagne ;
- Autorise M. le Maire à réaliser toutes les démarches liées à cette acquisition ;
- Décide l'inscription de cette acquisition au budget 2026 à la section Investissement.

Pour extrait conforme :
Le Maire
Louis LEPORT

